

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages rest. arées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 DÉCEMBRE, 1880.

No. 10.

Expulsion des Dominicains de Flavigny.

Nous lisons dans *La Côte d'Or* :

4 Novembre 1880.

Nous arrivons au couvent à neuf heures et demie ; nous y trouvons une garde d'honneur qui se tient non loin de la porte principale et veille encore comme elle veillait et faisait le guet depuis plusieurs jours. Nous sommes heureux de de pouvoir rendre ici au nom des pères Dominicains un hommage éclatant à la population de Flavigny ! Tous ont tenu à entourer les Pères jusqu'au moment fatal ; qu'ils reçoivent ici les plus sincères félicitations et l'expression des remerciements et de la profonde reconnaissance des Dominicains.

5 Novembre 1880.

Cinq heures du matin.—La messe de communauté est célébrée par le Père Prieur. Tous les novices et plusieurs laïques communient.

De six à neuf, on achève les préparatifs de résistance ; on fait entrer au couvent les dernières personnes qui veulent assister les Pères dans cette lugubre et mémorable journée.

Neuf heures.—Ils ne viendront peut-être pas ! Un contre-ordre serait-il arrivé ? Chacun se livre à des calculs aussi fantaisistes les uns que les autres pour essayer de trouver l'heure probable de l'arrivée des argousins de la R. F. Nous perdons patience et nous allons, en compagnie d'amis, sur la route de Flavigny à Sémur. Rien !—Nous faisons quelque centaines de mètres : tout à coup nous apercevons une masse noire qui se dirige vers nous. Plus de doute ce sont eux ! Les silhouettes des gendarmes à cheval se détachent bientôt sur le fond du tableau. Leur peloton précédé de deux voitures qui contiennent les autorités administratives de l'arrondissement. Ces voitures nous font de loin l'effet de corbillards ; puissent-elles être en effet des corbillards de la République !

Nous apprenons que les serruriers sont à Flavigny depuis huit heures et demie.

Nous regagnons rapidement le couvent. A peine y étions-nous rentrés que la gendarmerie en cerne les abords.

Dans les rues nous avons remarqué des légendes ainsi conçues : *Une la-*

berté d'association ;—A la mémoire du Père Jacordaire, la ville de Flavigny reconnaissante et attristée :—Au recevoir ;—A bientôt, etc.

Dix heures.—On sonne le tocsin au couvent de St-Dominique. Les gendarmes à cheval ou à pied cherchent à repousser dans les rues adjacentes la foule sympathique qui se tient devant le monastère.

Nous voyons entrer à la gendarmerie MM. le sous-préfet de Sémur, la gendarmerie de la Côte-d'Or. M. Richard, le capitaine commandant à Sémur, E. Massicot.

M. le sous-préfet se promène dans la rue qui conduit de la gendarmerie au couvent, il cherche à s'attirer quelques partisans. Peine inutile ! La population de Flavigny qui pendant de si longues années, a su apprécier nos chers Pères et les aime tant, est insensible aux ouvertures sous-préfectorales de M. Beaune de Beuric.

Le capitaine de gendarmerie de Sémur chargé de l'exécution des décrets, se présente devant la porte du couvent dont il demande l'entrée et lit l'arrêté préfectoral ordonnant l'expulsion des Pères.

Des gendarmes à pieds sont massés devant la porte. La foule est frémissante.

De R. P. Delefortrie depuis la fenêtre de la Chambre du maître des novices, répond :

"Je ne reconnais pas la compétence du préfet de la Côte-d'Or. Lors même que l'autorité administrative serait compétente, il faudrait encore au préalable un décret présidentiel déclarant l'Ordre des Dominicains dissout en France ; l'arrêté préfectoral est absolument insuffisant. Mais, d'ailleurs, l'autorité judiciaire seule est qualifiée pour décider si notre existence est ou non contraire aux lois, si les prétendues lois qu'on invoque sont réellement existantes !"

Le Révérend Père Prieur était à ce moment entre MM. de Franqueville, officier de la Légion d'honneur, ancien ministre des requêtes du Conseil d'Etat. M. le vicomte de Guitaut, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Ces deux messieurs portent leurs croix.

Le R. P. Delefortrie donne ensuite lecture de l'avis suivant, aux fonctionnaires de tout ordre qui contribueront

à l'expulsion violente des habitants du couvent.

"Dans l'intérêt de tous les fonctionnaires requis de concourir à l'expulsion arbitraire et violente des habitants de cette maison, je tiens à leur rappeler les dispositions suivantes du code pénal."

Il lit les articles 184 et 114.

Le père ajoute ensuite :

"J'avertis tous les fonctionnaires ici présents que nous sommes décidés à requérir contre eux l'application de ces peines.

"Je les avertis également que l'Eglise a édicté les peines spirituelles les plus graves contre les fauteurs et coopérateurs de ces attentats.

"Je rappelle aux ouvriers requis pour crocheter ou enfoncer nos portes, que l'administration n'a point le droit de les réquisitionner pour une exécution de ce genre ; la justice seule le peut. Ils encourrent donc les mêmes responsabilités devant la loi civile et sont passibles des mêmes peines spirituelles édictées par l'Eglise."

M. de Franqueville s'écrie d'une voix vibrante en s'adressant au habitants de Flavigny :

"Comme catholiques et comme Français nous nous unissons à la protestation que vous venez d'entendre et nous flétrissons, comme un acte illégal et odieux, l'expulsion violente, en vertu de décrets impies, des religieux Dominicains dont la présence était pour nous et pour le pays un honneur et une bénédiction !"

Depuis la fenêtre le R. P. Delefortrie, salue la foule qui lui répond par de vives et sincères acclamations.

Il se rend ensuite au guichet du rez-de-chaussée pour attendre le capitaine de gendarmerie.

Les crocheteurs ?—Nous ne pouvons plus leurs donner ce nom, les enfonceurs —la suite de ce compte-rendu prouvera la véracité de ce que nous avançons, les enfonceurs attaquent la grande porte d'entrée. Malgré toute l'habileté et le soin avec lesquels on l'avait consolidée, les ouvriers de la R. F. ne tardent pas à pouvoir en ouvrir les deux battants. Ils s'étaient contents de démolir quelques panneaux, à coup de hache, leurs pinces avaient fait le reste.

Dix heures 20 minutes.—Les gendarmes et leur chef pénètrent dans le ver-

tibule. Le capitaine ne veut pas entendre la lecture des protestations du R. P. Delefortrie, prétendant que cela n'était pas de sa compétence. Le R. Père répond ; " Entendra qui voudra, si vous ne voulez pas entendre mes protestations ; je refuse de recevoir la prose de M. le préfet. C'est vous qui faites les sommations. M. le Sous-Préfet se cache derrière vous ; c'est vous qui devez m'écouter."

Au-dessus du guichet est affichée la copie des articles 184 et 114 du Code pénal.

Nous devons constater que les entoucheurs, par excès de zèle n'ont pas attendu que le Père ait fini de parler pour fracturer la porte qui conduit du vestibule dans le cloître. Celle-ci cède en quelques secondes.

Les gendarmes envahissent le cloître et se répandent dans le couvent. Ils gagnent le premier étage où se trouvent les cellules des Pères protégés.

Nous tenons à faire bien remarquer que les Pères dominicains ont été expulsés *manu militari*. M. le capitaine n'a pas pris toutes les précautions dont a eu soin de s'entourer à Dijon, le commissaire central, M. Dignat.

Au couvent de la rue Turgot, l'agent du préfet frappait à la porte de chaque cellule, ordonnait d'ouvrir au nom de la loi, faisait ensuite crocheter la serrure et finalement enfoncer la porte. A Flavigny rien de pareil ; la porte de toute cellule fermée était immédiatement enfoncée par les serruriers qui souvent ont pénétré dans la cellule avant, bien avant, l'officier délégué.

Celui-ci a commencé d'abord par déclarer qu'il n'avait pas qualité pour entendre les protestations des Pères que l'on expulsait ; plus tard, il est revenu à de meilleurs sentiments.

On viole successivement les chambres des Pères ; Vigeannel, procureur, qui est expulsé parce qu'il n'a pas sous la main la preuve de son titre de propriétaire, — Duchaussoy, hôtelier ; — Freinault ; — de Baëque ; — Hoffman, maître des novices, qui proteste au nom de ceux-ci ; — Collin ; — Delefortrie qui se déclare *propriétaire*, ses titres sont envoyés au sous préfet, resté opportunément blotti dans la gendarmerie ; — Gardet ; — Bernard ; — Mothon ; — Maricourt ; — Lebrun, qui proteste comme étranger et s'écrie : " Si je suis un étranger pour la République française, je l'accepte de tout cœur ; " — Monsabré, *propriétaire* ; — Marchand, régent des études ; — Beaudoin, *propriétaire* ; — Martin, l'un des anciens compagnons du père Lacordaire. (Ce père a commencé sa vie religieuse en exil, il espère que malgré son grand âge il ne rendra pas le dernier soupir en dehors du territoire français.)

Les cellules des Pères Beaudoin, Monsabré et Delefortrie, propriétaires des immeubles, ont été respectées.

(à continuer.)

L'Abbeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 9 DÉCEMBRE 1880.

Leçons de lecture.

Monsieur l'abbé L. Paquet a commencé, jeudi dernier, une série de leçons sur la lecture à haute voix, qu'il continuera désormais chaque jeudi. — Ces leçons nous seront-elles utiles ? — Le savant abbé a pleinement résolu cette question en commentant l'avant propos du magnifique ouvrage de M. l'abbé Lagacé sur ce sujet. En effet puisque nous étudions dans le seul but de nous rendre utiles à la Société en communiquant les précieuses connaissances que nous acquérons par le travail, puisque cette communication doit se faire surtout par la parole, il s'ensuit nécessairement qu'il est pour nous de la plus haute importance d'apprendre à bien parler ; et, c'est pour savoir bien parler qu'on apprend à bien lire. Aussi suivons-nous avec beaucoup d'attention les instructives leçons de Monsieur l'abbé Paquet, et nous osons espérer que nos rapides progrès dans l'art de la lecture pourront récompenser ce Monsieur de la marque d'intérêt qu'il nous donne.

Nouvelles locales.

Il y avait réception à l'Université hier au soir, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception. Désormais il y aura réception le premier mardi de chaque mois.

Lundi soir a été chanté à la Congrégation le salut annuel fondé en 1868, lors du centenaire de l'établissement de la Congrégation. C'est Mgr l'Archevêque lui-même qui a bien voulu officier. Il était assisté de MM. les abbés C. Laflamme et O. Mathieu. Nos confrères du chœur de l'orgue ont fait les frais de la musique.

M. le Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal est venu à Québec au commencement de cette semaine. Il retournera à Montréal la semaine prochaine.

M. l'abbé E. Pagé doit venir passer ses vacances de Noël à Québec.

Société Laval. — Dimanche soir, séance fort intéressante. M. A. Gosselin venge noblement la cause de la royauté en

France, attaquée par M. J. St-Amant, et fait le procès de la République. La chaleur et l'entrain que M. A. Gosselin a mis dans son débit étaient bien calculés, pour faire naître chez ses auditeurs les convictions profondes qui l'animaient lui-même.

Nécrologie.

Le Révérend M. Boucher, curé de St-Ambroise est mort samedi soir à 10 heures, à son presbytère de la Jeune-Lorette. Le Révérend M. François Boucher, était né à St-François de la Beauce, le 12 mars 1803 ; il fut ordonné prêtre le 17 août 1829, à la Rivière Rouge, où il s'était rendu n'étant encore que minoré.

Il fut missionnaire des sauvages de ce territoire jusqu'en 1833, année qu'il devint curé de l'Ange-Gardien, desservant en même temps les postes du roi, la Seigneurie de Mingan et de Chicoutimi jusqu'en 1844. Il était depuis 1844 curé de St-Ambroise avec la desserte du village des Hurons.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 9 heures, à l'église St-Ambroise.

Le Courier du Canada.

Entreprise gigantesque.

Jusqu'ici, on aurait pu croire que l'hiver n'avait pas encore définitivement établi son règne parmi nous ; plusieurs, peut être, se flattaient de revoir encore quelques unes de nos belles journées d'automne : la saison est si peu avancée !... Chimériques illusions ! Nos confrères de la Petite Salle dont l'imagination ne se laisse pas bercer aussi facilement par de vaines espérances, viennent de nous affirmer de la manière la plus positive que nous sommes bien en hiver, et par conséquent il faut faire trêve avec tout espoir du contraire. En effet, il y a quelques jours, ils se mettaient à l'œuvre pour construire un rond de glace ; l'entreprise ne manquait pas de difficulté ; mais les soldats d'Annibal ne nous ont-ils pas prouvé que rien n'est impossible au véritable courage ? Aussi, à l'heure qu'il est, vous pouvez apercevoir au milieu de la cour des Petits, un vaste miroir, une véritable *glace*, dont les contours présentent la forme d'une ellipse parfaitement dessinée : on croirait que le plan a été tracé par un mathématicien consommé ; cela fait honneur aux aptitudes mathématiques de nos jeunes confrères. Toutefois n'allez pas croire que cette œuvre grandiose ait été faite pour servir d'échantillon aux disciples de Newton et encore moins pour réfléchir la symétrie de nos petits amis. Nous nous en convaincrions bientôt en voyant une myriade de jeunes patineurs descendre sur cette surface *miroitante*, et là, se

livrer à des évolutions d'une rapidité vertigineuse, dont la plus compliquée est souvent celle où l'on voit le patineur lui-même, pris de *verrige*, céder à la grande loi de l'*Attraction universelle*. Espérons que ce spectacle nous sera donné bientôt: le ciel ne sera pas assez cruel pour entraver une entreprise faite avec une si louable ardeur.

MAGNUS.

Le miracle de St-Janvier.

Société St-François de Sales.

Jeu-di dernier la Société St-François de Sales, avait le plaisir d'entendre monsieur l'abbé Bruchési, qui a bien voulu nous faire une petite causerie sur un de ses plus touchants souvenirs de voyage: *St-Janvier et le miracle de Naples*. Ça été une bonne fortune pour la Société St-François de Sales, et quoiqu'elle ait habituellement des séances intéressantes, elle aimerait à voir se renouveler plus souvent de semblables séances.

Le conférencier après nous avoir retracé la vie de St-Janvier nous a parlé au long des reliques qu'on en conserve à Naples.

On conserve dans la cathédrale de Naples le buste de St-Janvier et une fiole contenant du sang de ce saint. Il est noir et coagulé, et chose, merveilleuse, à certaines époques de l'année, ce sang noir et entièrement solide se liquéfie et devient vermeille. Ce miracle donne lieu à de grandes solennités dans la ville de Naples. Dès la veille les journaux l'annoncent comme une chose certaine. On dresse des arcs de triomphe, on fait des illuminations. Le matin du 19 septembre, fête de St-Janvier, le peuple de toute la ville se rend en foule à la cathédrale. Tout le chapitre et un grand nombre de prêtres s'y trouvent réunis. Tous les fidèles peuvent s'approcher et voir la relique avant la liquéfaction.

On se met en prière, on demande au saint d'opérer le miracle, et la tradition rapporte que jamais il n'y a manqué. Quelques fois, dit-on, le miracle n'a pas lieu de suite, mais c'est alors un redoublement de ferveur.

Aussitôt que le miracle s'est fait, le canon du fort l'annonce à toute la ville et aux environs. Naples est en émoi; le bonheur se lit sur tous les visages. On expose, encore une fois, à la vénération des fidèles le sang du saint martyr, mais ce n'est plus le même: il est devenu liquide et vermeille, il bouillonne, et la nole en est toute remplie. On permet à tous de la vénérer et de la prendre dans leurs mains, pendant qu'un ecclésiastique tient un cierge allumé pour permettre un examen plus attentif. Il est donc facile de se convaincre du miracle.

Mais voici qui est encore merveilleux; ce sang se coagule vers le soir, pour se liquéfier de nouveau le lendemain, et cela se répète pendant tout l'octave de la fête, et à trois époques de l'année: le 19 septembre, au mois de décembre et au mois de mai.

Saint Janvier, patron de Naples, n'a jamais été intercedé en vain. Son secours a toujours été imploré devant les menaces constantes du Vésuve, et durant les maux de la guerre.

En terminant, M. Bruchési nous a lu une éloquente page d'un père jésuite dont nous avons retenu ces mots: "O Naples, ce n'est pas le tombeau de Parthenope, ce ne sont pas tes châteaux, tes sites, tes forteresses; ce n'est pas ton beau soleil, ni ton sol fécond qui fait ta gloire, c'est le sang miraculeux de Saint Janvier, c'est lui que le poète doit chanter en ton honneur, c'est lui qui te place au premier rang des cités du monde."

c. c.

La neuvaine.

Malgré des circonstances qui ont empêché un grand nombre de personnes de suivre les conférences si instructives du R. P. Beaudevin, nous avons vu un auditoire distingué et assez compacte se presser tous les soirs autour de la chaire du savant prédicateur. Peu d'orateurs jusqu'ici nous ont fait entendre une suite d'instructions aussi solides et aussi pratiques que celles du Reverend Père Beaudevin. On y admire moins les fleurs de l'éloquence et les artifices brillants du langage qu'une logique forte et convaincante et une profonde erudition. Tous les sujets de ses conférences, choisis avec beaucoup de goût et d'à-propos, ont été traités avec cette clarté et cette justesse que l'orateur chrétien puise dans ses longues et profondes méditations.

Nos amusements ou deux heures de plaisir.

La vieille...

Toujours plaint le présent et vante le passé.

Ma foi, Boileau n'a jamais dit plus grande vérité. S'il fallait en croire les mauvaises langues, les écoliers d'aujourd'hui ne savent plus s'amuser: graves magistrats, au front sévère, à l'œil réver- et dont le seul délassement est une solennelle promenade dans notre bosquet académique. Détrompez-vous. A l'étude, j'accepte l'épithète de grave magistrat, mais pour le jour de congé, non. Cette année surtout, l'écolier a pris la devise de son journal: "Je suis chose légère et vais de fleur en fleur." Chaque semaine, chaque congé ménage une joie d'autant plus agréable qu'elle est imprévue. Preuve, l'excursion de jeudi dernier.

Vers deux heures, nous étions en route pour l'Hôpital du Sacre-Cœur, au grand contentement de tous, nous allions respirer l'air pur de la campagne, si cher aux étudiants. La marche accélérée durait depuis une demi-heure, et nous longions encore les curieuses rues de St-Sauveur. Tout à-coup, la nouvelle chapelle Notre-Dame de Lourdes se dresse devant nous. En vrais touristes, il fallait visiter ce grand édifice dont le coup-d'œil est si beau. L'intérieur est encore à l'état de charpente brute, mais il

y a au dessous de l'Eglise une salle qui est bien comme il faut, croyez-moi, spacieuse, bien éclairée et surtout fournie de toute espèce de jeux: billard, trou-madame, croquet, table-damier, table à cartes, roue de fortune, etc., etc. Une vraie salle de collège, préparée par les Révérends PP. Oblats pour l'amusement journalier de leurs jeunes gens.

Quelle tentation pour nous d'y passer un bon quart d'heure! Nos desirs étaient prévenus, et le Révérend P. Dazé accourut en toute hâte mettre cordialement tous les jeux à notre disposition. C'eût été manquer aux convenances que de refuser. Peu après, la joie bruyante, les éclats de rire, les bons mots annonçaient le bonheur de tous. Inutile de vanter l'habileté des uns, d'avouer l'ignorance des autres. Chose certaine c'est que les boules du billard ont un centre de gravité très difficile à trouver.

J'oubliais de mentionner le plus intéressant selon moi, sauf à dévoiler mes goûts violents. Quelques athlètes se pro-voquaient à l'extrémité de la salle pour le combat du *cesto*, avec les gants de boxe, bien entendu. Des luttés acharnées s'engageaient et plus d'un payait sa hardiesse au concours:

Erratique aures et tempora circum
Crebra manus, duro crepitant sub vulnere male

Plus d'un aussi:

Ipe gravis gravitate que ad terram perdere vasto
Concidit.

Il y eut cependant des héros, et cela en hauts lieux. Après deux heures de plaisir qui en parurent une, la règle nous appelait de son doigt inflexible et nous reprîmes le chemin du séminaire, où bientôt nos confrères, émerveillés de notre récit, formaient des vœux indiscrets pour l'avenir.

Le Révérend P. Dazé permettra bien à l'*Abeille* de lui offrir l'humble témoignage de la reconnaissance bien vive que nous lui devons pour un si beau congé. Et dire que tout cela pourrait peut-être se renouveler encore!

ESTELLE.

M. Baillarge et les élèves de la Petite Salle.

Le 3 décembre est une date chère à nous élèves de la Petite Salle, elle nous rappelle le souvenir du vénérable vieillard qui vient de descendre dans la tombe, charge du poids de ses mérites et de ses années. Tous les élèves du Séminaire éprouvaient les effets de l'ardente charité qui l'animait, mais les élèves de la Petite Salle plus que les autres semblaient être l'objet de sa tendresse. A l'infirmerie, de quels soins ingénieux ne nous a-t-il pas toujours environnés? Sa main se faisait plus délicate pour panser nos blessures, il se multipliait pour adoucir notre douleur.

Mais ce n'était pas tout, après avoir prodigué ses consolations aux pauvres petits affligés, le bon M. Baillarge s'en allait pour revenir les mains pleines de ces friandises, de ces bouillons que les Petits aiment tant!

Le 3 décembre, jour de sa fête, il avait garde de nous oublier. Il nous regalait, à ses frais, d'un délicieux goûter aux pommes. M. Baillaigé n'est plus hélas! mais son souvenir est encore bien vivace chez les écoliers.

Et ces Petits, les privilèges du bon Père, ont la mémoire du cœur particulièrement fidèles. Aussi pour rappeler à nos successeurs le souvenir de ce bienfaiteur nous avons fait placer son portrait dans notre salle de récréation. Hélas! c'est bien peu. Mais le plus beau monument sera dans notre cœur où nous retrouverons toujours cette douce et sainte figure, emblème de la bonté et la charité la plus touchante.

L. F.

Un aumônier aux avant-postes.

(Suite et fin.)

III. — LES AVANT-POSTES.

Bientôt des cris des sentinelles se font entendre dans le lointain; le cœur palpitant d'espoir, il presse le pas et avance toujours au risque de recevoir une balle perdue, car déjà les cris de "Qui vive, halte-la!... passe au large" sont distinctement parvenus jusqu'à lui. Soudain un tonnerre de; Halte-la!... retentit à ses oreilles pendant qu'une dizaine d'hommes, bondissant par-dessus la fosse, lui croisent la baïonnette sur la poitrine au cri de qui "Qui vive!..." France, ami, s'écrie-t-il. On s'empare de sa personne et on le conduit au poste de la grand'garde.

— Quels sont vos noms, qualités et quel est le motif de votre présence ici à pareille heure?

— Lieutenant, je me nomme B***, je suis Aumônier au quartier général du 2e corps de l'armée du Rhin; envoyé par le médecin en chef de l'ambulance, je viens annoncer l'arrivée de soldats français blessés, dirigés sur Metz.

— Vos papiers?

— Hélas! dans mon empressement à venir jusqu'ici j'ai oublié d'en prendre.

— Comment dans des circonstances aussi graves, vous venez aborder des avant-postes sans pièces justificatives! Vous ignorez sans doute, que votre habit n'est guère une sauve-garde, car nous venons de fusiller des espions cachés sous le même costume. — Sergent, fouillez Monsieur avec le plus grand soin.

Le sergent obéit, mais ne trouva rien de compromettant sur le digne prêtre; sur sa poitrine, la croix d'aumônier, dans sa main son chapelet qu'il n'a pas quitté un seul instant, quelques objets à son usage, un carnet de notes sur les malades, c'est tout.

— Gardez cette homme à vue jusqu'à mon retour, dit le lieutenant en s'éloignant.

Quelques moments après, il revenait avec son colonel et deux chefs de bataillon, qui interrogerent de nouveau le soldat-espion.

Pendant que celui-ci, à l'effet de se faire reconnaître, citait les noms des

médecins et des officiers accompagnant le convoi qu'il avait quitté, un bruit sourd et lointain vint jeter un doute plus sérieux encore sur son identité. Chacun se tut, on entendait vaguement à travers les ombres de la nuit comme la marche d'un corps d'armée, les cris des hommes excitant les chevaux, le claquement des fouets, les voix lamentables des blessés, le retentissement des travaux exécutés à la hâte pour éviter tous les obstacles que l'aumônier lui-même avait franchis avec tant de peine, ce murmure confus de sons étranges ressemblait à s'y méprendre à un établissement de batterie et à un mouvement en avant, surtout pour les Français déjà prédisposés à trouver devant eux un espion.

Pour l'aumônier c'était le convoi qui, fatigué d'attendre ou croyant la mission remplie, se remettait en route. Son cœur se serra: allait-il assister, ainsi que l'avait dit le chef prussien, à une collision fratricide qu'il eût voulu éviter au prix de son existence?...

Pour combler la mesure de ses angoisses, une sonnerie ennemie retentit soudain dans la même direction?

— Aux armes! nous sommes trahis!... c'est le cri qui s'échappe de toutes les poitrines! A mort l'espion!... Les regards les plus menaçants sont fixés sur l'Aumônier.

— Sur le salut de votre âme, monieur dit le colonel, je vous somme de me dire quel est ce bruit, que signifie ce signal?...

— Ce bruit, mon colonel, c'est le convoi de blessés qui, impatient de ne pas me voir revenir, se remet en route; ce signal c'est le piquet d'escorte prussienne qui retourne à son camp, remercie sans doute par le médecin en chef.

— Vous arrangez tout cela pour le mieux et à votre façon, mais qu'est-ce qui me prouve que je ne commets pas une grande faute en ne me disposant pas à repousser cette surprise par les armes, au lieu de perdre mon temps à parlementer avec vous?

— Au nom du Ciel, mon colonel, arrêtez?... Ce sont nos frères, vous dis-je, sur le-queles vous allez faire feu!... Je vous l'affirme!... Tenez, en voulez-vous la preuve? Faites rallier vos clairons et ordonnez leur de sonner "Halte!" Si, à cette sonnerie, le bruit que vous entendez ne cesse pas, vous disposerez de ma personne comme il vous plaira, je m'en rapporte à Dieu!

— Soit, répliqua le colonel.

Et les clairons réunis firent résonner à travers l'espace le mot d'ordre convenu.

IV. — SAUVÉ!!!

Un silence profond succéda à ces notes assourdissantes. Dans l'intervalle du même signal plusieurs fois répété chacun, l'oreille rapprochée de terre à la façon des Arabes, interrogeait vivement les échos d'alentour, le mouvement ne discontinuait pas, on se demandait avec terreur quelle serait la fin de ce drame. L'aumônier, lui, impassible,

penché vers la terre comme les autres, pria et espérait, se relevant tout à coup:

— Dieu soit loué, mon colonel, ils ont compris, ils sont sauvés!... Écoutez, écoutez...

En effet le mouvement semblait moins sensible, le bruit diminuait peu à peu et finit par cesser tout à fait.

L'épreuve était convaincante, et ceux qui avaient été les moins favorables à l'aumônier furent les premiers à lui faire amende honorable.

— Maintenant, monsieur l'aumônier, qu'exigez-vous de moi, demanda le colonel.

— Je demande seulement, mon colonel, qu'un de vos officiers et un détachement de quelques hommes soient chargés de m'accompagner pour aller à la rencontre du convoi de blessés qui attend notre secours pour opérer son entrée dans Metz.

Sur l'ordre du colonel, la petite troupe se mit en marche, l'aumônier au centre et presque gardé à vue, car un reste de défiance subsistait encore malgré tout. En moins d'une heure on eut rejoint le convoi, et le brave aumônier fut acclamé par tous; officiers et soldats, valides et blessés, tous voulurent lui serrer les mains, le féliciter de son courage, l'assurer de leur reconnaissance.

Grâce au renfort de nos compatriotes, le convoi arriva sans encombre aux avant-postes à la pointe du jour, et à Metz vers huit heures du matin. Là, les blessés furent repartis dans diverses ambulances, et le plus grand nombre dans celle du "Saulcy," sur une île de la Moselle.

Peu ont survécu à la gravité de leurs blessures; il en reste encore cependant qui se souviendront toute leur vie de cet acte héroïque de leur Aumônier, à qui ils ont voué un éternel dévouement.

L'abbé FORTIER,

Aumônier des prisons militaires
de Paris.

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents: à la petite salle, M. L. Fortier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Bédard; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Jacinte, M. A. Guertin; à Rimouski, M. J. Rioux; à l'Assomption, M. A. Marsollet; au collège de St Laurent, M. Z.-N. Blais.